

Compte-rendu du CA de l'UGOH du 6 Mai 2025

Version 2

Présents : Mmes Françoise Picot, Sophie Vaugin, Magdeleine Mazert, Monique Biau, Fabienne Seguiet et Ms. Eric Pociello, Philippe Bidault, Jean-Louis Barbaud, Bernard Amouroux.

Absences : Mmes Genevieve Rouzaud-Ruiz

Pouvoir : M. Stéphane Poujol pour M. Amouroux.

1 - Approbation du compte-rendu du CA du 9 février 2025

Adopté à l'unanimité

2 - Point sur Généadonnées :

Le bureau a travaillé sur ce service informatique et a proposé deux contrats pour les associations, moins de 50 adhérents et celles de plus de 50 adhérents. M. Jean-louis Barbaud nous informe que son association catalane étudie le contrat la concernant. Le CA de l'UGOH ouvre une possibilité de discussion et d'aménagement du contrat pour parvenir à une entente. M. Jean-Louis Barbaud précise que la décision restera soumise au conseil d'administration de son association.

Pour rappel, le service informatique a mis en place un onglet « Actes en vrac » qui permet l'accès aux hors classifications. Le bureau rappelle que toutes les modifications doivent être soumises au service informatique pour faisabilité.

Les deux contrats sont adoptés à l'unanimité avec possibilités d'adaptations.

3 - Point sur les délégation locales :

A la demande de Mme Monique Biau qui trouve les dénominations des délégations locales peu significatives, le bureau propose les nouvelles appellations :

Délégation Sud Est basée à Uzès comprenant : Ardèche, Drôme, Gard, Hérault, Pyrénées-Orientales et la région PACA. Responsable de la délégation, Magdeleine Mazert.

Délégation Sud Ouest basée à Carcassonne comprenant: Aquitaine, Lot, Tarn et Garonne, Tarn, Aude... Responsable de la délégation, Monique Biau.

Délégation Centre basée à Brioude comprenant : Puy-de-Dôme, Cantal, Haute-Loire, Lozère, Aveyron, Creuse, Corrèze et Loire. Responsable de la délégation, Philippe Bidault.

Ces trois délégations couvrent l'intégralité de l'Occitanie Historique

Adopté à l'unanimité

4 - 1^{er} Colloque National de Généalogie du 22 novembre 2025 à Saint Ouen sur Seine :

Le Conseil régional d'Île-de-France a confirmé l'autorisation donnée à GenEven d'organiser un Colloque national de généalogie le 22 novembre 2025 à Saint-Ouen-sur-Seine. Le conseil Régional valide le programme de nos conférences données par les Archives ecclésiastiques, le Souvenir français, Mémoire des hommes, les Archives diplomatiques et les revues numériques consacrées aux soldats et régiments sous l'ancien régime.

Un budget prévisionnel de 60€ était prévu pour l'assurance, nous ne réglerons que 46,35€.
La conception de l'affiche d'une valeur de 60 a été réglé par un don du GUG30.
Le président, M. Pociello soumet au vote la maquette de l'affiche du colloque
Adopté à l'unanimité

Le conseil Régional d'île de France souhaiterait que nous réservions une date pour l'année 2026.
Après discussion, le CA décide de proposer au public, un colloque à Paris, tout les deux ans. Cela nous permettra d'analyser les retours de ce premier événement parisien et d'avoir du temps pour préparer le suivant.

Le président a reçu plusieurs demandes d'autres associations ou sociétés pour organiser des événements en co-organisation. Le CA décide que seul l'UGOH, par son association événementielle GenEven, maîtrise la programmation et l'organisation des futurs colloques.

Le président annonce que lors du Colloque de novembre 2025, nous retransmettrons auprès des associations de l'UGOH l'intégralité des conférences.

5 - Mise à disposition des salles de réunion de la maison des associations à Paris17 :

l'UGOH via l'association GenEven dispose de salles gratuites à des fins de réunions à la Maison des associations situées dans 17^e arrondissement.

Le CA décide que seules les associations affiliées à l'UGOH et adhérentes depuis une année complète pourront obtenir la disposition de ces salles. Pour cas exceptionnels, une dérogation pourra être accordée, sur proposition du bureau et validé en CA.

Lors d'une réservation de salle, l'association devra justifier qu'elle possède une assurance. Le bureau de l'UGOH peut se réserver le droit de demander une contribution financière pour contribuer aux charges de GenEven. Dans ce cas, la somme récupérée sera encaissée par LGO qui est le gestionnaire financier de GenEven (pour rappel, GenEven et LGO sont deux filiales de l'UGOH)

Le CA décide que toutes les associations hors UGOH, souhaitant utiliser la salle, recevront une réponse négative.

Le président est responsable de toutes les demandes effectuées pour ces salles, il donne délégation de pouvoir à Mme Monique Biau, trésorière et gestionnaire de l'événementiel. En cas d'absence de Mme Biau, M. Philippe Bidault en est chargé.

Adopté à l'unanimité

6 - Point financier :

La trésorière Mme Monique Biau nous donne le solde positif de 1399,66€, au 31 mars 2025.

Un projet d'achat de médailles par l'UGOH pour récompenser le bénévolat est porté à la connaissance des administrateurs. Plusieurs devis sont évalués, avec gravure et logo de l'UGOH. La décision d'utiliser plutôt un diplôme remerciant l'adhérent pour sa participation active semble rassembler les suffrages.

Il est donc décidé de laisser les administrateurs l'analyse des deux supports retenus, médaille et diplôme et d'en rediscuter lors d'un prochain CA. Le secrétaire général est chargé d'envoyer aux différentes associations la proposition qui sera retenue pour avoir leurs avis avant la mise en action.

Adopté à l'unanimité

7 - Proposition de rencontrer les associations du territoire de l'UGOH par des points visio ?

Le bureau propose de créer des points visio avec d'autres associations pour montrer les activités de l'UGOH, échanger nos savoir faire et pourquoi pas travailler en collaboration.

Mme Sophie Vaugin se chargera d'expédier le courrier vers ces associations en leur proposant deux dates de contact. Le courrier sera rédigé par le secrétaire général.

Adopté à l'unanimité

8 - Avenir de Les Généalogistes Occitans au sein de l'UGOH :

Le président présente les sections LGO : le cercle généalogique héraultais et les jeunes généalogistes occitans. Il précise que LGO assure la gestion administrative et comptable de l'UGA (Union généalogique d'Auvergne), GenEven et l'EGA11 (l'entraide généalogique audoise)

Madame Monique Biau présente des chiffres : un seul adhérent pour le cercle généalogique héraultais et un seul adhérent pour les jeunes généalogistes occitans.

Le président propose la dissolution de ces deux sections au 1^{er} janvier 2026. Il précise que cette décision devra être validée par une AG de LGO avant le 1^{er} janvier 2026. Elle se fera par visioconférence.

Adopté à l'unanimité

9 - Point sur les Manifestations 2025 à venir et manifestations 2026 :

18 mai 2025, salon de généalogie de l'Occitanie à Carcassonne par l'UGOH

5 juillet 2025, salon des migrations de nos ancêtres auvergnats par le GEG15 (Cantal)

27 juillet 2025, salon de généalogie de la Lozère à Mende par le CLG48 (Lozère)

Le Colloque de généalogie d'Occitanie de Carcassonne, dans son édition 2026 a été accepté par le Conseil départemental de l'Aude aux dates du 6 et 7 juin 2026. Sur proposition de Mme Monique Biau, gestionnaire événementiel et du président, la date du 6 juin permettra d'améliorer la logistique d'installation.

La date de l'assemblée générale 2026 n'est pas encore fixée. Deux dates sont proposées le 15 ou le 22 mars 2026, un maintien en présentiel est favorisé. Le secrétaire général contactera la mairie de Béziers pour voir si l'une de ces dates convient.

10 - Point sur le Site Internet et la Gazette de l'UGOH :

Site Internet :

La communication doit s'améliorer. Pour cela nous devons améliorer l'outil internet.

Il semblerait que l'intranet ne soit pas utilisé comme il le faudrait. M. Eric Pociello propose d'organiser une petite formation rapide auprès de ceux possédant un pass d'accès.
Il reste à trouver une date dans le second semestre pour réunir les personnes en visio.

La Gazette de l'UGOH :

La gazette, dont la rédactrice en chef est Monique Biau, doit trouver son public. Elle doit devenir un lien de l'UGOH vers les associations et des associations vers les associations. C'est un média qui doit privilégier les contacts par son contenus.

Mme Picot du GEG15 propose déjà un sujet pour le prochain numéro.

Un questionnement se pose sur sa diffusion entre le papier et une version numérique. Il est décidé d'en diffuser un exemplaire sur le site internet de l'UGOH et par mail. Il sera demandé aux associations d'en faire la diffusion auprès de leurs membres.

11 - Questions diverses :

Affiliation Patrimoine Sigean :

Une nouvelle association (Sigean dans l'Aude) viendrait au salon de Carcassonne déposer son dossier d'affiliation complet auprès de l'UGOH. Le président propose une validation par le bureau, pour un gain de temps, le dossier sera ensuite envoyé aux membres du CA.

Adopté à l'unanimité

Question de l'AGABE43 :

Une question posée par l'AGABE43 porte sur la démission de son représentant au CA de l'UGOH. Il avait été élu en CA par l'AGABE43, mais sans suppléant. L'association peut-elle élire un remplaçant dès maintenant? La réponse est oui (Art 9, alinéa 5 des statuts de l'UGOH). Ce remplaçant sera validé lors de la prochaine assemblée générale de l'UGOH.

Il est important de préciser aux associations qui souhaitent siéger au conseil d'administration de l'UGOH, de nommer un administrateur titulaire et un administrateur suppléant, pour éviter de se retrouver dans cette situation. On peut aussi rappeler que nos réunions ne nécessitent pas forcément de déplacements et qu'elles se font régulièrement en visio.

Mécénat de compétence :

Le président donne l'information que le mécénat d'entreprise est annulé, les entreprises ne trouvant pas de volontaires voulant intervenir dans notre association.

Question du CA du 1^{er} octobre 2024 :

Suite à une question posé lors du CA du 1^{er} octobre 2024, le président rappelle que toute les associations affiliées à l'UGOH doivent posséder une assurance. l'UGOH ne pourra être tenue responsable des problèmes d'une association.

M. Jean-Louis Barbaud propose d'effectuer un rappel lors de l'affiliation d'une nouvelle association. Le Secrétaire Général réalisera systématiquement ce rappel à chaque nouvelle affiliation.

Approuvé à l'unanimité

Prochain CA en octobre/novembre

Fin de la réunion

Le Président de l'UGOH
M. Eric Pociello

Le Secrétaire Général de l'UGOH
M. Philippe Bidault